



Envoyé en préfecture le 21/03/2026

Reçu en préfecture le 21/03/2026

Publié le

24 MARS 2026



ID : 033-213302078-20260321-DELIB202618-DE

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 21 MARS 2026

DELIBERATION 2026.18 - DESIGNATION DES MEMBRES AUX COMMISSIONS PERMANENTES

Effectif du Conseil	29	Date de convocation	17 MARS 2026
Conseillers en exercice	29	Date de la séance	21 MARS 2026
Conseillers présents	28	Heure de la séance	11H00
Nombre de votants	29	Lieu de la séance	Salle du Conseil Municipal
Quorum	15	Président de séance	Laurent de LAUNAY
Procurations	1	Secrétaire de séance	M Lucas BEAURAIN Conseiller Municipal

MEMBRES DU CONSEIL	PRESENTS	EXCUSES	ABSENTS	POUVOIR A
DE LAUNAY Laurent	X			
GLIZE Caroline 1 ^{er} Adjointe	X			
VEYSSIERE André, Adjoint	X			
CARRERE Sophie, Adjointe	X			
MASSY Joel, Adjoint	X			
RICHEFORT Julie, Adjointe	X			
FLAHAUT Serge, adjoint	X			
SARRAUTE Valérie, Adjointe	X			
DUBREUIL Thierry, Adjoint	X			
SARRAZIN Anne-Marie, CM	X			
DIRHEIMER Thierry, CM	X			
CARO Chantal, CM	X			
SIMON Eric, CM	X			
CHEDEVILLE Maud, CM	X			
BRARD Philippe, CM		X		Mme Caroline GLIZE
GUIBERT Ainhoa, CM	X			
FABERES Denis, CM	X			
BANYMANDHUB Sarah, CM	X			
GUEGAN Malo, CM	X			
LEBRUN Estelle, CM	X			
LAGENEBRE Olivier, CM	X			
JESSON Yasmina, CM	X			
BEAURAIN Lucas, CM	X			
PIERRE Julia, CM	X			
De NARDI Jean-Paul, CM	X			
SICARD Héléne, CM	X			
MONTAUBAN Frédéric, CM	X			
VENEZIA Monique, CM	X			
JOURDAN François, CM	X			

Mairie d'Izon

207, avenue du Général de Gaulle

Tél. 05 57 55 45 46 - contact@izon.frwww.izon.fr

DESIGNATION DES ELUS SIEGANT DANS LES COMMISSIONS MUNICIPALES PERMANENTES

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2121 -22,

Vu le règlement intérieur du Conseil Municipal d'Izon adopté par délibération n°2026-15,

Il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir approuver la nouvelle composition des commissions municipales à savoir :

- 7 commissions municipales permanentes composées pour chaque commission de 9 à 10 membres

RESSOURCES	VILLE DURABLE	URBANISME ET REVITALISATION DU CENTRE BOURG	VILLE EDUCATIVE ET CULTURELLE	VILLE FESTIVE ASSOCIATIVE, SPORTIVE ET COMMERCANTE	TRANQUILITE ET SALUBRITE PUBLIQUE	INFORMATION ET COMMUNICATION
Domaines : Ressources financières, richesses humaines, commande publique, juridique, et affaires générales de la collectivité.	Domaines : Participation citoyenne, transition écologique, aux mobilités, espaces verts et restauration scolaire	Domaines : Urbanisme, aménagement urbain, travaux, entretien, réseaux, développement économique, commerces	Domaines : Petite enfance, enfance, jeunesse, loisirs, coordination des politiques éducatives, éducation populaire, accompagnement scolaire, Culture, médiathèque, mémoire, patrimoine culturel et historique, transmission intergénérationnelle	Domaines : Associations, sports, manifestations sportives, jumelages et au développement des commerces	Domaines : Tranquillité, salubrité publique, sécurité routière, lutte contre les incivilités, prévention de la délinquance, sécurité civile, prévention des risques	Domaines : Communication interne et externe, informations des habitants et relations publiques
Maire	Maire	Maire	Maire	Maire	Maire	Maire
V.SARRAUTE	C.GLIZE	J. RICHEFORT	S. CARRERE	A. VEYSSIERE	J. MASSY	M. CHEDEVIL
C.GLIZE	P. BRARD	T. DUBREUIL	F. JOURDAN	S. CARRERE	C.GLIZE	C. GLIZE
M.CHEDEVILLE	J. RICHEFORT	C.GLIZE	E. SIMON	T. DIRHEIMER	V. SARRAUTE	J. MASSY
D.FABERES	S. FLAHAUT	T. DIRHEIMER	Y. JESSON	S. BANYMANDUB	S. FLAHAUT	S. CARRERE
S. CARRERE	Y. JESSON	S. BANYMANDUB	AM. SARRAZIN	J. CHEVALIER	S. CARRERE	E. SIMON
AM SARRAZIN	F. JOURDAN	A. VEYSSIERE	M.VENEZIA	T. DUBREUIL	O. LAGENEBRE	L. BEAURAIN
S. FLAHAUT	E. LEBRUN	D. FABERES	L.BEAURAIN	P. BRARD	J.P DE NARDI	A. GUIBERT
J. MASSY	D.FABERES	F. MONTAUBAN	A. GUIBERT	O. LAGENEBRE	E. SIMON	M. GUEGAN
		O. LAGENEBRE				

Envoyé en préfecture le 21/03/2026
 Reçu en préfecture le 21/03/2026
 Publié le 24 MARS 2026
 ID : 033-213302078-20260321-DELIB202618-DE

Sur le rapport de Monsieur le Maire
Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés des suffrages exprimés,

- ✓ Vote : 29 Pour, 0 contre, 0 Abstention,
- **APPROUVE** la composition des commissions municipales permanentes telles que présentées ci-dessus.

Publiée le

Fait à Izon, le 21 mars 2026

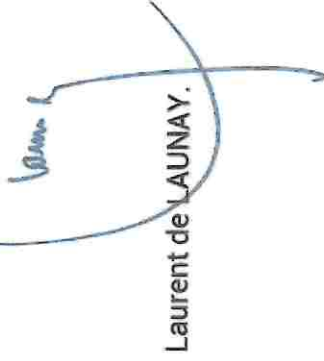
Le Secrétaire de séance,



Lucas BEAURAIN

Le Maire,



Laurent


Laurent de LAUNAY.

Envoyé en préfecture le 21/03/2026

Reçu en préfecture le 21/03/2026

Publié le

24 MARS 2026

S²LO

ID : 033-213302078-20260321-DELIB202618-DE